

## **AVIS PUBLIC**

## AVIS D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO # 432-24

Sur la gestion contractuelle

Avis public est, par la présente, donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Ursule :

Qu'un avis de motion et le dépôt du projet de règlement # 432-24 fût fait lors de la séance extraordinaire 24 novembre 2024, à l'effet que le conseil adoptera à une séance subséquente le règlement # 432-24 sur la gestion contractuelle. L'adoption du règlement est prévue à la séance ordinaire qui se tiendra selon les coordonnées suivantes :

**Date :** Lundi le 2 décembre 2024

**Heure:** 19 h 30

Lieu: Salle J. Edouard Baril

215, rue Lessard, Sainte-Ursule (Qc), J0K 3M0

DONNÉ À SAINTE-URSULE, CE VINGT-CINQUIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE (2024-11-25)

Guylaine St-Louis, Directrice générale et Greffière-trésorière

Tél.: 819-228-4345 Fax.: 819-228-8326 www.sainte-ursule.ca



## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

## AVIS D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO # 432-24

Sur la gestion contractuelle

Je soussignée, Guylaine St-Louis, Directrice générale et Greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Ursule, certifie que j'ai publié le présent avis :

• À deux (2) endroits désignés par le conseil municipal, à compter du 25 novembre 2024

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 25<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024.

Guylains St-Louis Guylaine St-Louis

Directrice générale et Greffière-trésorière

Tél.: 819-228-4345 Fax.: 819-228-8326 www.sainte-ursule.ca